



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conférences des Parties Régionales

Bilan de la 2eme année des COP – 2025

Synthèse

Secrétariat général à la planification écologique

Mises en place en 2023, les COP régionales ont pour ambition de répondre à quatre objectifs, grâce à un dispositif opérationnel spécifique

Objectifs

- 1 **Décliner le plan par territoire**, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et un alignement de visions de l'ensemble des acteurs concernés
- 2 **Mobiliser et embarquer l'ensemble des collectivités territoriales**, ainsi qu'entreprises et citoyens, autour d'un chemin construit collectivement
- 3 **Faire émerger des actions** qui relèvent des compétences des collectivités territoriales et accélérer leur mise en œuvre
- 4 **Identifier des verrous** qui pourraient, sur le terrain, entraver les efforts de transition des citoyens, entreprises et collectivités territoriales

Principes-clés opérationnels

- **Co-portage préfet et président de région** avec une organisation à la main des territoires
- Pilotage opérationnel assuré par les **Secrétaires généraux des COP**, rattachés aux Préfectures de région
- **Outils** et facilitation de la prise en main par le SGPE
- **Redevabilité annuelle** à l'échelle régionale, à l'occasion d'événements COP en plénière
- **Cycle annuel** permettant le renforcement continu des feuilles de routes et l'intégration des **priorités politiques**
- Déploiement opérationnel à travers la **contractualisation État - collectivités**

COP Année 1 (2024) : atténuation du changement climatique, préservation des ressources et de la biodiversité

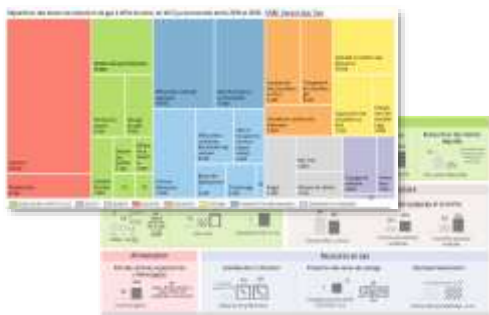
Ce qui a été mis en place

Réalisation
d'un
diagnostic
partagé du
territoire

Mise en
débat à la
maille infra-
départemen-
tale

Consolida-
tion et
élaboration
de la feuille
de route

Outils spécifiques déployés par l'État :



Panoramas des leviers pour chaque région et département, comme base de discussion pour le diagnostic



Présentation détaillée des leviers de la planification écologique, pour comprendre les hypothèses sous-jacentes

Les résultats concrets

- **Participation de + 65 % des collectivités**
- **Création de +250 groupes de travail**, réunissant près de 10 000 personnes
- Fin 2024, publication d'une feuille de route atténuation, biodiversité, ressources pour **16 régions sur 18** totalisant près de 1300 actions

Des travaux COP en 2024 qui auront permis :

- le déploiement de nouveaux efforts ou d'amplifier des travaux en cours sur **40 %** des objectifs de réduction des émissions
- d'identifier la part des objectifs de réductions des émissions GES (**30 %**) couverte par des plans existants et la part (**30%**) demeurant à sécuriser

COP Année 2 (2025) : adaptation au changement climatique

Ce qui a été mis en place

Prolongation de la gouvernance à la maille départementale et diagnostic

Mise en débat à la maille infra-départementale

Ajout d'actions adaptation aux feuilles de route

Outillage spécifique déployé par l'État :



Diffusion d'un jeu de données géographiques, mises en forme et assemblées : vision tangible de la trajectoire de référence à la maille départementale/intra-départementale



Présentation détaillée des leviers adaptation de la planification écologique (PNACC-3)

Les résultats concrets

- ~12 000 personnes réunies dans les travaux COP en 2025
- 96% des départements (dont 100% dans l'Hexagone) français mobilisés via des travaux dédiés à l'adaptation
- Une nouvelle série de plénières annuelles ayant réunies 250 à 500 personnes selon les régions
- + 500 nouvelles actions régionales ajoutées aux feuilles de route et +1500 actions départementales fin 2025

COP année 3 (2026) : passer à l'action et actualiser les feuilles de route

Principales orientations pour la poursuite des travaux COP en 2026

Approfondissement de l'implication du bloc communal et des nouveaux élus (municipaux et intercommunaux) dans la démarche

Opérationnalisation des feuilles de route par le financement des projets (via les CRTE et les futurs contrats État-collectivités) et via le suivi rigoureux des actions, notamment sur leur financement

Articulation des feuilles de route avec les grands enjeux de politique publique, notamment le Plan national d'électrification, la 3e Programmation pluriannuelle de l'énergie ou le règlement européen sur la restauration de la nature

La démarche COP mobilise un nombre croissant de personnes entre les COP régionales plénières, les groupes de travail, et la généralisation en 2025 des réunions départementales

Fréquentation estimée des travaux COP

La démarche COP mobilise un nombre croissant de participants dans une **démarche de long terme**, avec des **événements pléniers** qui réunissent en moyenne, par édition et par région, 250 à 500 personnes. Les **travaux sur l'adaptation** ont été engagés dans **97% des départements**.

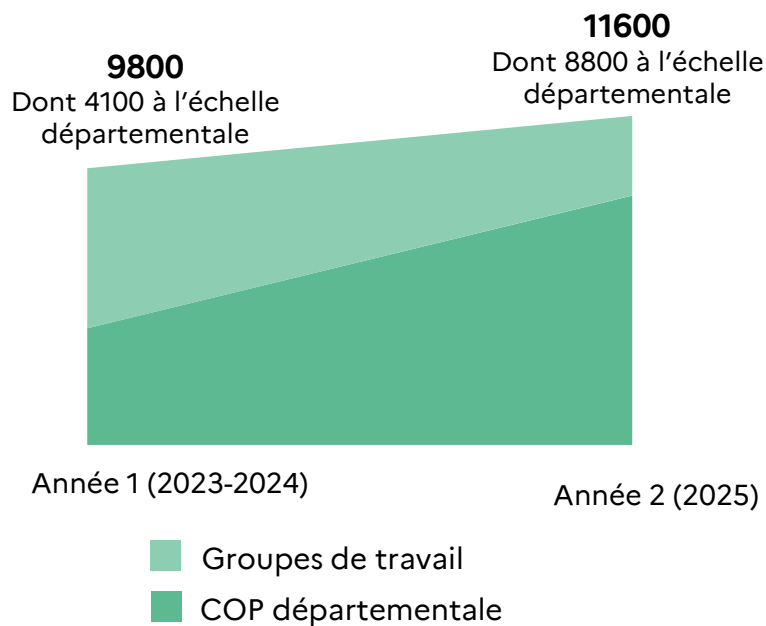


Illustration : le binôme État-Région structure les exercices de COP régionales



Vienne



Martinique



Centre-Val de Loire

Des publications techniques et communications grand public se structurent autour de la démarche COP



Auvergne-Rhône-Alpes

Carnets départementaux de la planification



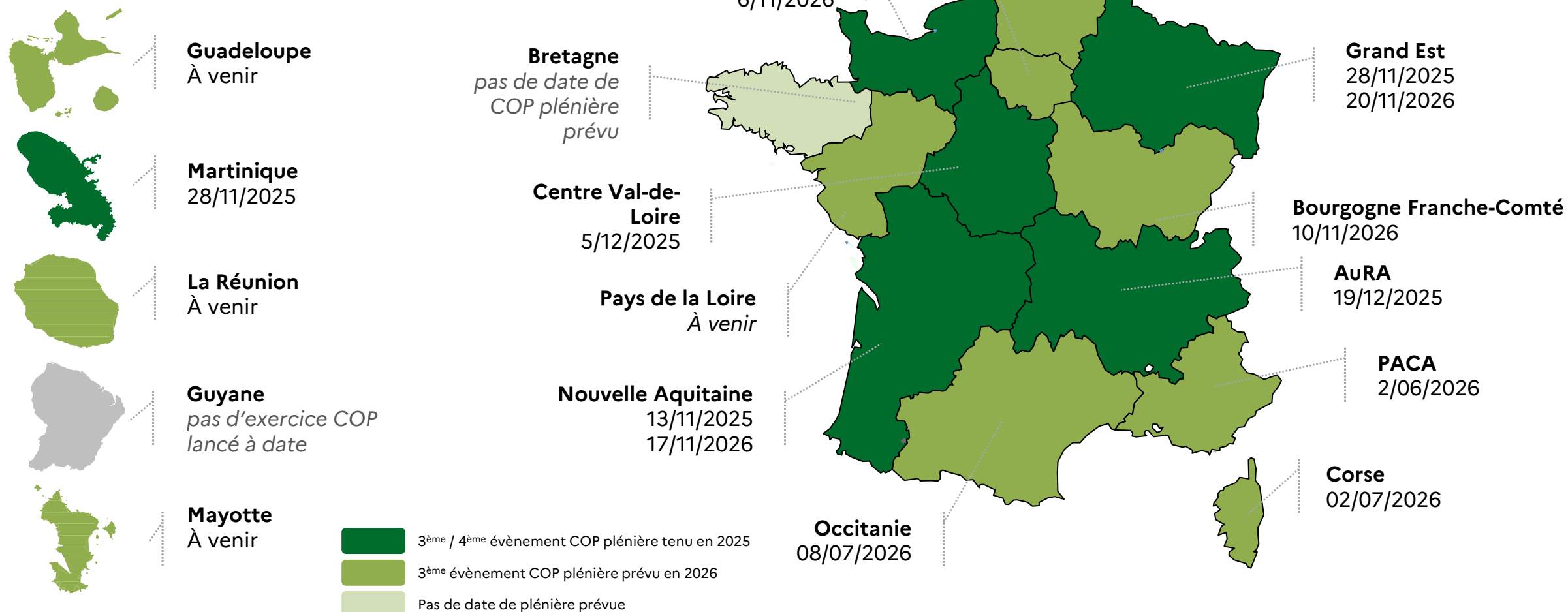
Normandie

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lettres d'information sur l'actualité de la démarche COP

Une nouvelle série d'évènements pléniers régionaux tenus avant et après les municipales 2026



Atténuation et préservation des ressources et de la Biodiversité – ce qui a été fait en 2024 et 2025

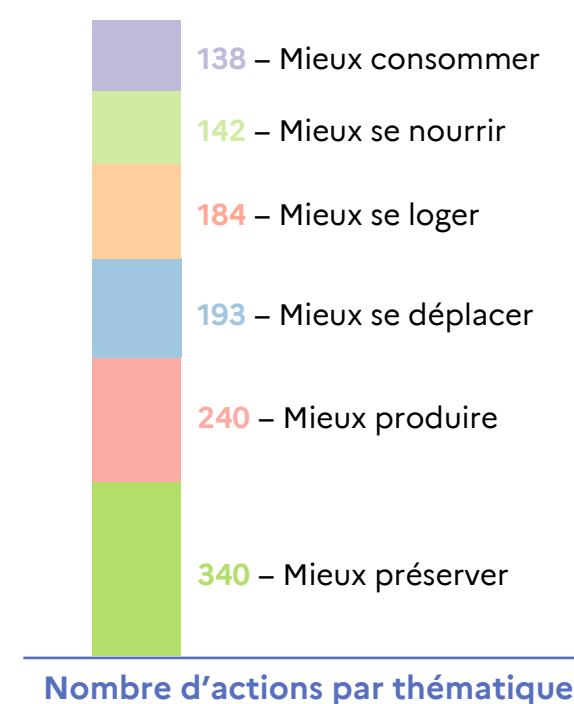
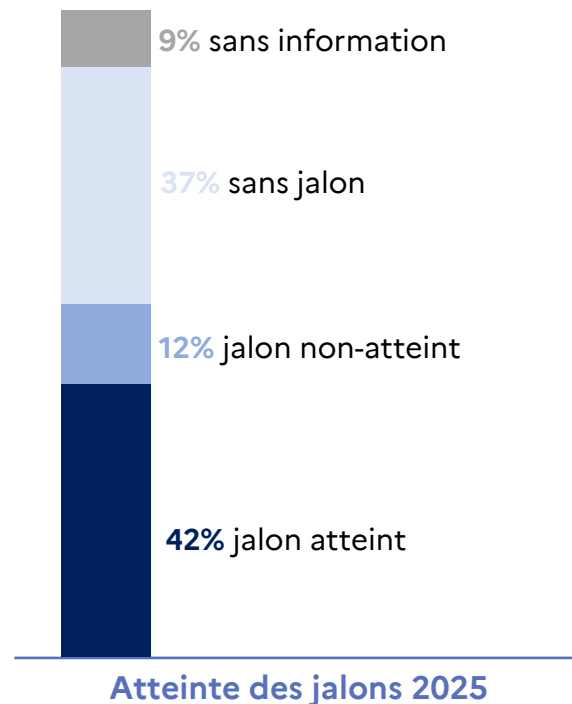
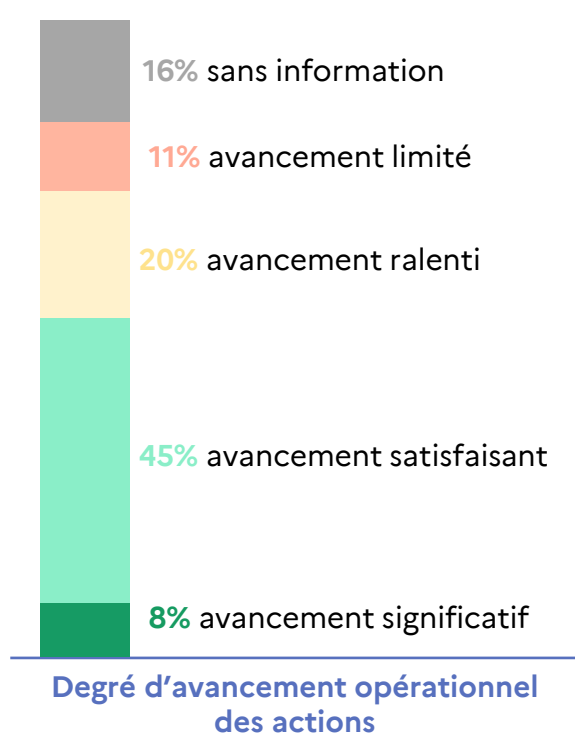
Volets atténuation, Ressources et Biodiversité : la mise en œuvre des feuilles de route est engagée et en particulier sur des sujets renforcés par la COP (par ex. industrie diffuse, gestion des forêts)

Mieux préserver (espaces naturels, forêts)	Mieux produire	Mieux se déplacer	Mieux se loger	Mieux se nourrir	Mieux consommer
• Sobriété foncière et restauration des habitats largement investies dans les feuilles de route COP • Levier de renforcement du puits forestier confronté au morcellement des propriétaires privés • Avancées concrètes malgré un nombre d'actions plus restreint sur les leviers produits bois, sécurisation des zones de captage et désimperméabilisation des sols (notamment des cours d'école)	• Forte appropriation de la décarbonation de l'industrie diffuse via des dispositifs nationaux • Nombreuses actions remontées sur le levier ENR, bien que parfois ralenties en 2025 par la publication tardive de la PPE-3 • Plusieurs projets d'infrastructure de fret ferroviaire et fluvial en cours de déploiement • Fret routier, sobriété logistique : leviers moins saisis, au déploiement ralenti en raison notamment de longues phases de cadrage	• Des projets structurants remontés sur les transports en commun, au coût d'entrée important et au déploiement initié en 2025 ou prévu pour 2026. • Levier des véhicules électriques investi au travers d'actions moins nombreuses de décarbonation des flottes des entreprises, des collectivités et de déploiement de bornes de recharge • Nombre limité d'actions ciblant la décarbonation des bus / cars ou la réduction des déplacements	• Fort ciblage de la renovation thermique résidentielle, en capitalisant sur le réseau France Rénov', et de la rénovation des parcs publics des collectivités • Des actions parfois freinées par les évolutions de MaPrimeRénov'	• Thématique non encore traitée dans certaines feuilles de route du fait du contexte agricole • Une majorité d'actions remontées sur la mise en œuvre de la loi Egalim (cartographie des producteurs davantage que la végétalisation des assiettes ou les produits bio) • Actions moins nombreuses ciblant les leviers agricoles (gestion des prairies, usage de phytos) mais appuyées sur des AAP dédiés	• Thématique moins sécurisée et en retrait dans la mise en œuvre des actions, plus souvent centrées sur la sensibilisation que sur des mesures structurelles comme la tarification incitative, • La valorisation matière des déchets en progrès dans certaines régions grâce à une structuration de la filière

Plus de 50% des 1237 actions des feuilles de route régionales établies lors de la 1^{ère} année des COP connaissent un avancement satisfaisant ou significatif

1237 Actions atténuation / biodiversité / ressources **sur les 14 régions étudiées***

53% des actions évaluées en avancement satisfaisant ou significatif en 2025



***Concernant l'avancement opérationnel des actions**, les chiffres présentés relèvent de l'analyse des feuilles de route de **14 régions** : AURA, Bretagne, IDF, BFC, CVL, Corse, Grand Est, Hauts de France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, PACA, La Réunion.
 Ils sont issus des remontées réalisées par les Secrétaires généraux des COP en Préfecture, et relèvent d'une autoévaluation de la part des services déconcentrés de l'État.

Adaptation – ce qui remonte des COP en 2025

Volet adaptation au changement climatique : l'augmentation des vagues de chaleur et problématiques liées à l'eau comme enjeux les plus remontés en hexagone

Chaleur

- Les enjeux liés à la **chaleur** très majoritairement investis dans l'ensemble des départements en particulier en ville (îlots de chaleur) et pour les publics vulnérables
- Les actions ciblant prioritairement le **confort d'été des bâtiments** et la **renaturation**, particulièrement des cours d'écoles

Inondations

- **Inondations** : un des sujets les plus cités dans la remontées
- Valorisation particulière des démarches de prévention des inondations par la **restauration des milieux humides** à travers ses nombreux co-bénéfices (préservation de la biodiversité, lutte contre les effets de la chaleur en milieu urbain...)

Eau

- Préoccupation majeure relevée concernant la **gestion quantitative des ressources en eau**, saisie en lien avec les Conférences de l'Eau
- Examen des enjeux structurels locaux appuyés sur les travaux d'élaboration des SDAGE et les données de projections nationales (Explore 2) mais des difficultés relevées concernant l'analyse précise des assolement, des pratiques culturales, ...

Autres sujets émergents

- Sensibilisation accrue via les COP sur **l'augmentation du risque de feux de forêts, notamment dans les départements peu soumis à cet aléa historiquement**
- Peu de remontées de la part du bloc communal en matière d'adaptation des **forêts** au changement climatique, mais des actions régionales de renouvellement forestier
- Des projets de remédiation face au **retrait-gonflement des argiles** encore au stade de recherche et d'évaluation, avec des actions locales recensées relevant surtout à ce stade de **l'information préventive**

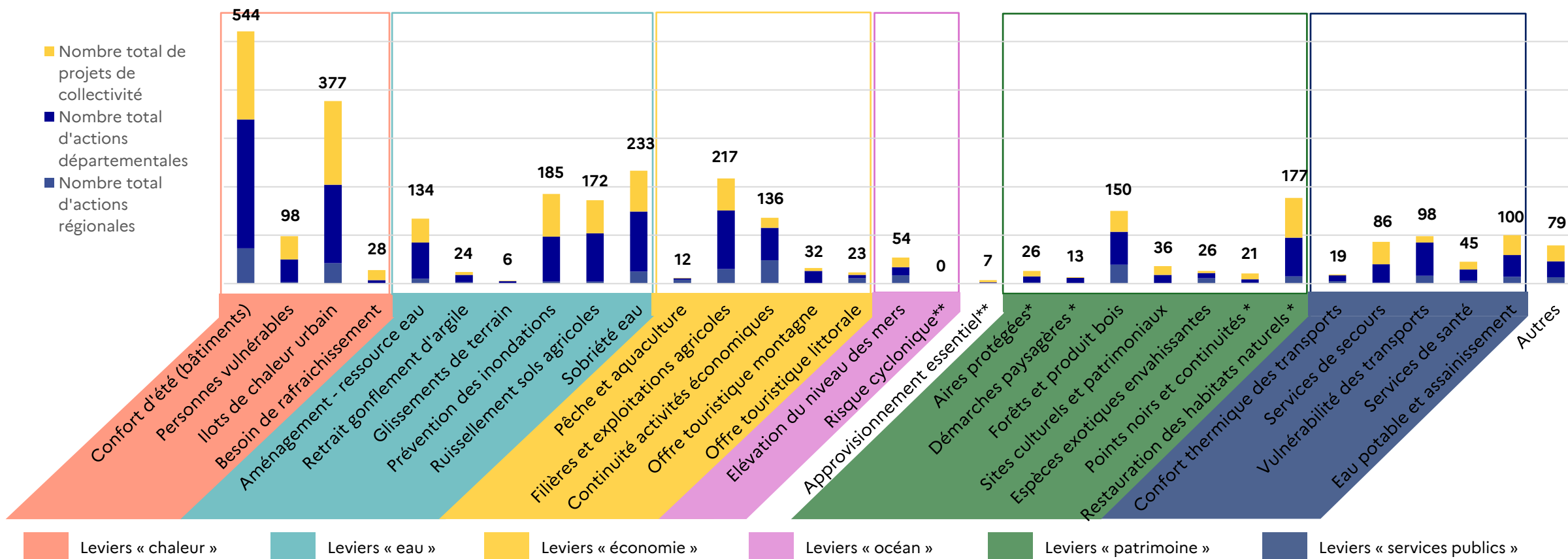
Volet adaptation au changement climatique : 96% des départements mobilisés dans la démarche COP en 2025

406 Nouvelles actions régionales d'adaptation remontées par la démarche COP 2025

1 564 Actions départementales

1 188 Projets de collectivités

96% de départements mobilisés par des travaux COP en 2025 sur l'ensemble du territoire national



* Levier évalué dans le bilan national sous les thématiques « atténuation, biodiversité, ressources naturelles »

** Levier non évalué du fait du faible nombre d'actions remontées